

La Frette, 28 juin 1987

bon petit peu de temps.

Je te retourne ton procès-verbal. Rien à dire : il n'y a pas de faute d'orthographe. Il faudrait seulement modifier comme indiqué les deux premières lignes, car j'ai suivi les indications d'Antoine Weil pour l'Assemblée constitutive (ci-joint le double) et cela entraîne pour l'Assemblée "générale" tenir la "constitution" comme indiqué.

Autre avantage : nos <sup>nos</sup> <sup>amis</sup> <sup>francs</sup> membres fondateurs irréprochables au regard de la loi, alors qu'Alexandra 1 a la tare d'être Belge et Alexandra 2, <sup>américain</sup> <sup>de sals étrangers</sup>.

D'autre part, et sur un registre autre (si des sérieux, je veux tenir au moins provisoirement en observation le nommé Bour dont je ne sais rien.) j'ignore ce que tu penses de lui. Francis Houré et moi sommes d'accord pour noter certains traits qui pourraient être suspects : il a pris beaucoup de notes apparemment sans motif le jour de la réunion, et depuis, il me paraît se presser un peu trop rudement vers la documentation (il m'a téléphoné pour proposer ses services, m'annoncer une possible documentation...). C'est son droit, un jour ou deux ; mais je préfère être sur mes gardes, et Marysette va tenter de faire prendre des renseignements.

Toujours le local, je t'avais pour nos avos pris celui qu'avait trouvé le service (1500 F par mois, trois pièces, cuisine, salle d'eau, meuble). Le local double dont parlait l'ADFI n'est en effet qu'un

perspective, alors que nos serons en place effectivement soit le 1<sup>er</sup> août, soit le 1<sup>er</sup> septembre.

Enfin, pour la(x) documentaliste, grâce toujours à Marysette, je suis en ti en rapport... avec un ancien camarade de Claude de Richard à Caroub, un M. Jean-Luc Goussier, qui dirige l'Institut National de Techniques Documentaires dépendant de l'Éduc. Nat., et qui est lui-même très bragué contre les sectes... j'ajoute : cela pourrait bien partir.

Je sais que c'est tout ?

Je t. fais la bise

Pes